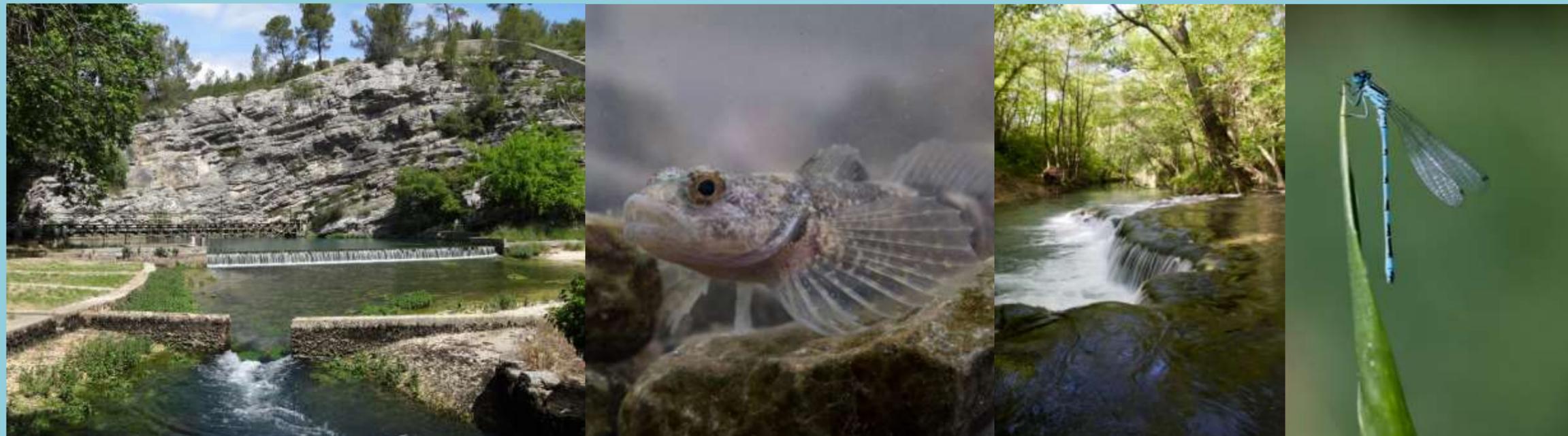


SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités - Animation 2015



Crédits photos : V. Sablain



SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE	3
CONTEXTE ECOLOGIQUE DU SITE	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION	6
LE PREVISIONNEL 2015.....	7
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB.....	8
VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	9
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	10
SUIVI ET ETUDES	11
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION MAI/DECEMBRE 2015 ET COUT EFFECTIF	11
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2015».....	12
LES CONTRATS NATURA 2000	12
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES	12
PERSPECTIVE 2016.....	14
L'ANIMATION.....	14
LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000	14
LES PROJETS D'ACTIONS NON CONTRACTUELLES	14

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

Le site Natura 2000 « Le Lez » s'étend sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules quatre communes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles a moins de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	9,85	6,86%
CLAPIERS	9,58	6,66 %
LES MATELLES	1,27	0,88%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	42,62	29,67%
MONTPELLIER	29,01	20,19%
PRADES-LE-LEZ	21,92	15,26%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	29,41	20,48%
TOTAL	143,66	100,00%

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL
Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers Montferrier-sur-Lez Montpellier	Montpellier 2	
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive du Languedoc-Roussillon. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité...

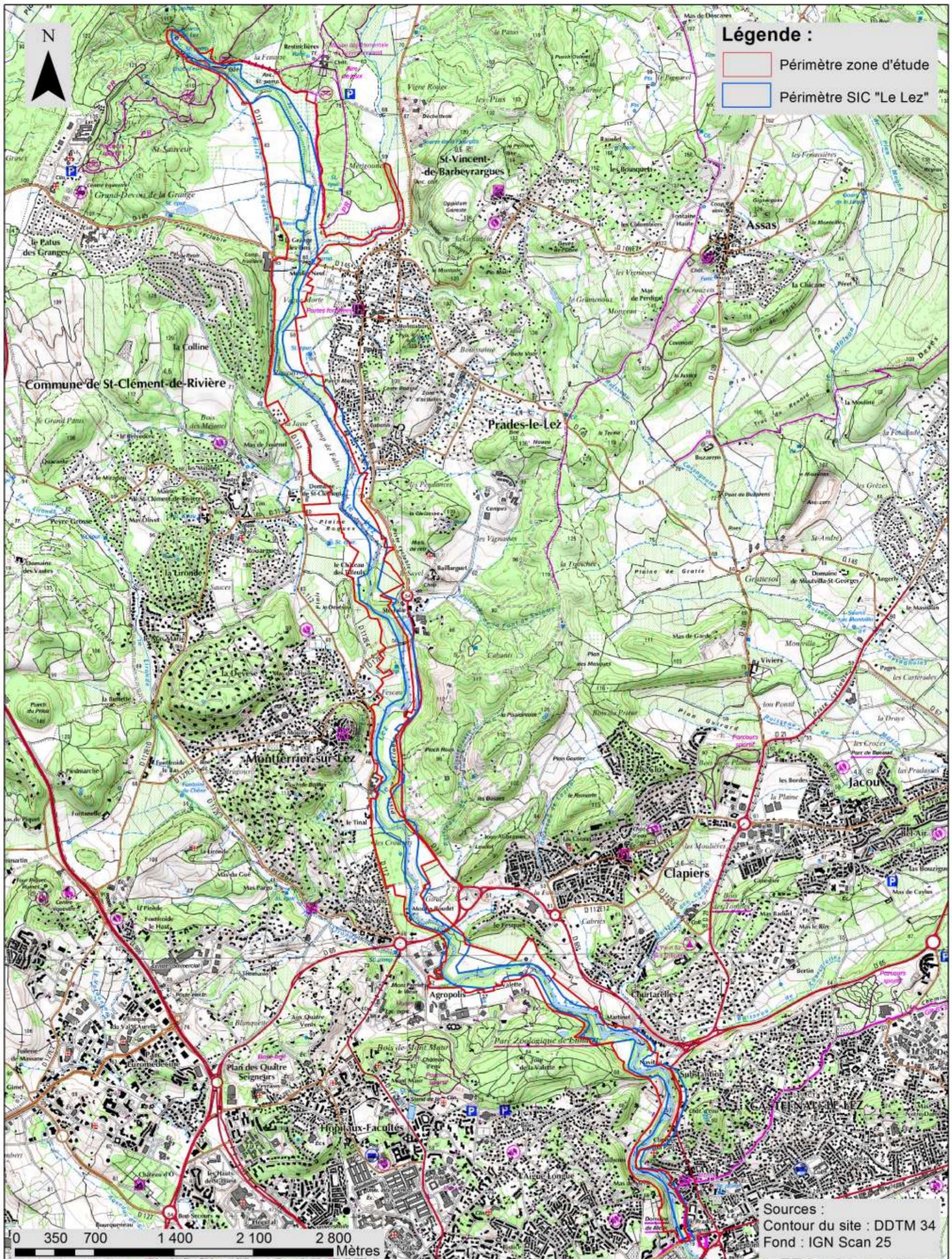
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

Voir carte en page suivante

Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



CONTEXTE ECOLOGIQUE DU SITE

Fleuve côtier de 28,5 km, le Lez prend sa source au nord de la commune de Saint-Clément-de-Rivière. La source du Lez constitue la principale résurgence du vaste ensemble karstique sous-jacent aux Garrigues nord montpelliéraines dont la zone d'alimentation s'étend au nord de la source, sur plus de 150 km².

Depuis sa source jusqu'à son entrée sur la commune de Castelnau-le-Lez, le fleuve chemine dans un environnement majoritairement agricole, longé par une ripisylve étroite, continue et dense. Sa pente d'écoulement moyenne est de 3 ‰ pour une largeur moyenne de 10-15 m.

Sur quelques tronçons, la ripisylve du fleuve s'élargit sur plusieurs dizaines de mètres formant une véritable forêt-galerie (méandres de Fescau, Lavalette).

Aux portes de Montpellier, le Lez pénètre dans un environnement anthropisé et bordé d'une ripisylve très étroite. A hauteur du centre de Montpellier, le profil du fleuve est recalibré, ses berges sont en majorité enrochées ou bétonnées.

Sa pente d'écoulement est très faible (moins de 1 ‰), sa largeur est de l'ordre de 25 m.

Le Lez traverse Montpellier et les Etangs Palavasiens où il est recoupé par le canal du Rhône à Sète. Il se jette ensuite en mer au niveau de Palavas-les-Flots. En aval de la 3^{ème} écluse, le Lez entre dans le domaine maritime (sur un linéaire de 6 km) au niveau de la commune de Palavas-les-Flots.

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis les sources du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 144 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce SIC a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez. Le Conseil départemental de l'Hérault a donc une très forte responsabilité vis-à-vis de la conservation de cette espèce.

Sur un autre aspect faunistique, la malacofaune a été récemment étudiée et semble présenter une grande diversité. Des indices de présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) ont été trouvés dans des laisses de crue. Bien que mentionnées dans les inventaires, ces deux espèces n'ont pas fait l'objet de prospections spécifiques. Leur statut sur le site est donc mal connu.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site.

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1138	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1096	Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	NSP	-	Faible

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013 sous la présidence de Madame Monique Pétard, alors Conseillère générale du canton de Montpellier X et Vice-présidente déléguée à l'environnement, à l'agenda 21 et au développement durable.

La version mise en forme du DOCOB a été approuvée par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.

Depuis avril 2015, suite aux élections départementales, la présidence du Comité de Pilotage est vacante. Un comité de pilotage sera programmé dans le courant du premier semestre 2016 afin de présenter les actions du DOCOB mises en œuvre et de procéder à l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle président(e) de comité de pilotage.



L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », le Département n'a pas reconduit le portage de l'animation.

C'est le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) qui s'est porté candidat pour le portage de l'animation.

Le SYBLE a été désigné structure animatrice lors du comité de pilotage du 24 avril 2015. Le SYBLE est la structure porteuse du SAGE. Il mène déjà plusieurs études en lien direct avec les enjeux du site Natura 2000 (étude sur la continuité écologique, étude gestion quantitative, plan de gestion de restauration des cours d'eau,....).

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, le SYBLE a sollicité une mise à disposition d'un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » à raison de 50% de son temps de travail.

Le SYBLE a démarré son travail d'animation le 1er mai 2015 selon les axes suivants, définis comme prioritaires dans le DOCOB :

- ❖ Restaurer et entretenir les ripisylves, la végétation des berges (GEH 01) par la mise en œuvre des contrats Natura 2000
- ❖ Maintenir et restaurer la dynamique fluviale (GEH04) (Restauration de la continuité écologique au niveau des sources du Lez et sécurisation du débit réservé)
- ❖ Définir avec les acteurs concernés des protocoles concertés de suivi sur le Chabot du Lez
- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000
- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences pouvant impacter le site Natura 2000
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site

MOYEN FINANCIERS ET HUMAINS

LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Le budget pour les huit premiers mois d'animation sous maîtrise d'ouvrage du SYBLE a été établi à 20 200 €, selon la répartition suivante :

- prestation : 2 300 euros TTC (protocole de suivi Chabot du Lez) ;
- frais de personnel : 17 595 euros (salaire brut chargé d'un technicien).
- frais professionnels : 305 euros (frais de déplacement et de repas).

Le SYBLE a bénéficié pour cette première année d'animation d'une subvention de l'Etat à hauteur de 80 % de son coût global soit 16 160 €. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financiers sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	16 160 €	80 %
Maître d'ouvrage (CG 34)	4040 €	20 %
Total	20 200,00 €	

LE PREVISIONNEL 2015

Le programme 2015 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- études.

Au total 85 jours d'animations ont été programmés selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COÛT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	20	4140 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	11	2277 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	8	3519 €
Mise à jour du DOCOB	5	1035 €
Veille environnementale	19	3933 €
relations avec les services de l'Etat	9	1863 €
Suivi et études	9	828 €
TOTAL hors prestations	85	17 595 €
Etudes	Non défini	2300 €
TOTAL	85	19 895 €

LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un travail d'échange et d'information a été mené auprès des acteurs locaux et de certains propriétaires.

Ce travail d'animation a permis d'aboutir à la signature d'un premier contrat Natura 2000 pour le site avec un propriétaire privé. Ce contrat sera mis en œuvre début 2016, il portera sur la restauration d'un secteur de ripisylve sur le territoire communal de Castelnau-le-Lez.

Des projets sont actuellement en cours avec différentes collectivités (Département de l'Hérault, ...). A ce jour compte tenu des enveloppes budgétaires disponibles, aucun financement de contrat n'est envisagé pour 2016.

Cependant certaines actions seront tout de mêmes mises en œuvre en recherchant des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 1.48 jours

Coût prévu : 414 €

Coût effectif : 315.56 €

Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics et travail préalable à la contractualisation

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en charge l'instruction des dossiers. Afin de permettre la signature d'un contrat portant sur la restauration de la ripisylves (GEH 01) sur une propriété privée située à Castelnau-le-Lez pour un montant de 58 956 €, il a été mené un travail de concertation et d'échange avec le propriétaire et les services de l'Etat. Ce travail a permis d'assurer le montage du dossier et de rédiger une note préliminaire détaillant les objectifs et les moyens techniques et le cadre financier de l'opération.

Temps prévu : 10 jours

Temps effectif passé : 12,89 jours

Coût prévu : 2 070 €

Coût effectif : 2 748.40 €

Suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura 2000 et la signature de charte.

Cependant, certaines actions inscrites au DOCOB peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation. Ainsi, des actions ont été menées portant sur l'amélioration de l'état de conservation de la population des Chabots sans faire appel à des financements au titre de Natura 2000.

Montpellier Méditerranée Métropole a réalisé les opérations de sécurisation et relocalisation du débit réservé au droit de la source du Lez inscrites comme prioritaires dans le DOCOB du site. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre des actions GEH04 « Maintenir, rétablir ou créer une dynamique fluviale et des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire » et GEH 05 « Gérer ou aménager les ouvrages et les usages affectant le régime hydraulique ».

Afin de suivre ces aménagements majeurs pour la préservation du Lez, un travail d'animation a été réalisé par le SYBLE en partenariat avec le porteur de projets.

Temps prévu : 5 jours

Temps effectif passé : 1.79 jours

Coût prévu : 1 035 €

Coût effectif : 381.66 €

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Afin de mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et de sensibiliser à la conservation de la biodiversité, plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir la faune et la flore du cours d'eau dont le Chabot du Lez.

Les structures accueillies durant l'année 2015 sont les suivantes :

- BTS GPN de la MFR de Valence (26 étudiants)

L'animation portait sur la présentation du réseau Natura 2000 et de la démarche initiée sur le site « Le Lez », complétée par une découverte de la biodiversité du site et des enjeux de conservation des espèces et des habitats.

- Lycée Jean Jaurès de Saint-Clément-de-Rivière (plus de 400 lycéens)

Cette action a consisté à sensibiliser des enseignants et lycéens sur la fragilité du site et à les informer sur les bonnes pratiques à respecter dans le cadre d'une activité organisée à proximité du cours d'eau.

Temps prévu : 4 jours

Temps effectif passé : 4,01 jours

Coût prévu : 828 €

Coût effectif : 855.01 €

Site Natura 2000 « Le Lez » - Rapport d'activités - Animation Mai à Décembre 2015

Participation aux actions de la mesure de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information, site internet)

Création de pages internet dédiées au site Natura 2000 sur le site internet du SYBLE (www.syble.fr)

Des pages internet dédiées au site ont été mises en ligne afin de présenter et mieux faire connaître la démarche Natura 2000, de mettre à disposition du public de la documentation en téléchargement libre (DOCOB, lettre Natura 2000....) et de présenter l'actualité du site.



Conception d'outils d'information

Un travail d'échange et de réflexion a été mené avec la mairie de Clapiers pour mieux informer les usagers du Lez (promeneurs, pêcheurs, sportifs...) qui fréquentent les berges de Lavalette. Il a permis d'aboutir à l'élaboration d'un panneau d'information qui sera mis en place sur site en 2016 afin d'informer et de sensibiliser les usagers sur les enjeux du site.

Temps prévu : 6 jours

Temps effectif passé : 4.17 jours

Coût prévu : 1 242 €

Coût effectif : 889.12 €

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Inventorier et collecter les données existantes concernant les suivis hydrobiologiques et physicochimiques du cours d'eau au sein du site Natura 2000

Cette action vise à recenser et mutualiser l'ensemble des suivis réalisés sur le cours d'eau (faune, flore, milieu) afin de centraliser l'information et de mettre à disposition les données auprès des acteurs. Un premier travail a été initié en interne afin d'identifier l'ensemble des acteurs concernés (collectivités territoriales, établissements publics, universités....) et les réseaux et protocoles mis en œuvre au sein du périmètre du site. Ce travail d'inventaire préalable sera poursuivi en 2016 afin de collecter et de mettre en forme les données produites.

Temps prévu : 6 jours

Temps effectif passé : 1.78 jours

Coût prévu : 1 242 €

Coût effectif : 379,53 €

Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB pour favoriser une gestion cohérente de l'ensemble du site.

Un travail d'information et d'échange a été mené au quotidien durant l'année d'animation auprès des usagers du site (maraîchers, viticulteurs, propriétaire riverains, promeneurs, structures et collectivités porteuses de projet ou intervenant dans l'entretien courant du site) afin d'informer sur les enjeux du site et de promouvoir le DOCOB.

Ce travail de concertation et d'échange vise également à renseigner les usagers sur la réglementation liés au site Natura 2000 et de manière plus large à la gestion des zones humides.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 1.22 jours

Coût prévu : 4 014 €

Coût effectif : 260.12 €

Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Le deuxième comité de pilotage d'animation s'est déroulé le 23 avril 2015 avec comme point principal à l'ordre du jour la désignation de la nouvelle structure animatrice du site Natura 2000 « Le Lez », le bilan de la première année d'animation et la présentation du programme d'activités de l'année d'animation en cours.

Temps prévu : 1 jour

Temps effectif passé : 2.28 jours

Coût prévu : 207 €

Coût effectif : 486.14 €

Rapport d'activités

Un bilan annuel est réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la réalisation d'un rapport d'activités qui fait état des opérations réalisées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 2.41 jours

Coût prévu : 414 €

Coût effectif : 513.86 €

Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

Afin d'assurer la mise en œuvre d'actions inscrites au DOCOB mais non finançables par contrats Natura 2000, il peut être fait, dans le cadre de l'animation, un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation...). Ainsi, pour mettre en œuvre le protocole de suivi de la population de Chabot du Lez, il est programmé de faire appel à un bureau d'études spécialiste des milieux aquatiques et des suivis piscicoles pour assurer le cadrage scientifique et technique du suivi dont la prestation est estimée à 8340 € TTC. En vue d'assurer le financement de ce prestataire, un travail préalable a été mené pour établir une demande de financement auprès de l'Agence de l'eau.

Temps prévu : 1 jour

Temps effectif passé : 1.37 jours

Coût prévu : 207 €

Coût effectif : 292.11 €

MISE A JOUR DU DOCOB

Mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

De nombreuses données géoréférencées ont été produites lors des différentes phases d'élaboration du DOCOB par les structures suivantes :

- Cabinet Barbanson, Aqualogiq et Herpetologia lors de la réalisation du diagnostic écologique
- Le département de l'Hérault lors de l'élaboration du diagnostic socio-économique
- Biotope lors de l'élaboration et de la mise en forme du DOCOB.

Un travail d'harmonisation et de mise en conformité avec le cahier des charges de la DREAL a été mené sur l'ensemble des données SIG produites avant transmission aux services de l'Etat. Ce travail permettra une meilleure valorisation de ces données dans le cadre de l'animation et permettra à terme de produire un atlas cartographique en ligne.

Temps prévu : 5 jours

Temps effectif passé : 5.83 jours

Coût prévu : 1 035 €

Coût effectif : 1 243.07 €

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Informers les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « Le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendu par le SYBLE au titre de la loi sur l'eau.

En 2015, les projets suivants ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'évaluation des incidences :

- Traversée du Lez en aval de Navitau par l'intercepteur Est - Maître d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole.

Ce projet vise à améliorer la collecte et le traitement des eaux usées. Il nécessite de traverser le Lez au droit du Moulin de Navitau. La traversée du Lez réalisée en souille a fait l'objet dans le cadre de la DUP d'une notice d'évaluation des incidences du projet au regard de la conservation du site Natura 2000. Cette notice conclue que les incidences du projet sur le site Natura 2000 ne sont pas significatives. Cependant dans le cadre du dossier loi sur l'eau certaines prescriptions visant à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et à limiter les impacts en phase travaux ont été formulés notamment sur le suivi environnemental et sur l'adaptation du mode opératoire des travaux.

- Doublement de l'allée des platanes à Prades le Lez - RD 145 - Maître d'ouvrage CD 34

Dans le cadre du doublement du pont de la RD145 (allée des Platanes) à Prades-le-Lez, il a été constaté une évolution du projet initial liée à un problème d'implantation de la culée située en rive gauche impliquant des impacts environnementaux non intégrés dans le projet initial. Un suivi du projet rectificatif a été réalisé en collaboration avec le maître d'ouvrage en préalable à la reprise des travaux courant 2016.

Par ailleurs les mesures compensatoires prévues dans le cadre de ce projet seront mises en œuvre au sein du site Natura 2000 « Le Lez ». Un travail d'accompagnement est réalisé dans le cadre de l'animation du site en partenariat avec la DREAL et le Conservatoire Botanique méditerranéen.

Temps prévu : 9 jours

Temps effectif passé : 7.68 jours

Coût prévu : 1 963 €

Coût effectif : 1 637.52 €

➤ Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)

Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site afin d'informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2015, les actions de veille environnementales ont porté sur les projets suivants :

- acquisition foncière pour la réalisation de mesures compensatoires dans le cadre de la veille foncière exercée par le Département de l'Hérault. Cette action consiste à apporter une expertise sur la valeur écologique et l'état de conservation des parcelles avant leur acquisition. Cela a notamment permis de protéger via la maîtrise foncière une parcelle située au sein du site Natura 2000, assurant ainsi la conservation de près de 2 hectares Forêt de chênes verts et pubescents, habitat d'intérêt communautaire.
- travaux de restauration de la ripisylve dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de gestion du bassin versant Lez-Mosson porté par le SYBLE. Des travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Montferrier sur Lez, ont été réalisés sur un linéaire de 7.5 kilomètres de berges intégralement compris dans le site Natura 2000. Afin d'assurer la prise en compte des enjeux de conservation du site, un travail de sensibilisation de l'entreprise et de suivi des travaux a été réalisé tout au long de la phase chantier.
- Suivi des actions pouvant porter atteintes à la conservation des habitats et des espèces à enjeux du site en lien avec les activités agricoles (mise en place de digues pour protéger les zones de cultures, débroussaillage de ripisylve pouvant concurrencer les parcelles agricoles....)
- Suivi des pollutions accidentelles ayant un impact direct sur site (pollution aux hydrocarbures au niveau du ruisseau des Pendances, pollution liée à l'utilisation de marqueurs au niveau de Lavalette, pollution aux détergents dans le secteur du Château des Tilleul) en vue de les répertorier et d'identifier les sources éventuelles.

- Conseil à un agriculteur riverain du Lez afin de prendre en compte les enjeux du site dans le cadre de l'entretien courant de la ripisylve au droit de sa propriété et échange sur les solutions techniques à mettre en œuvre pour le franchissement d'un petit affluent du Lez dans le cadre de son exploitation agricole.

Temps prévu : 8 jours

Temps effectif passé : 16.67 jours

Coût prévu : 1 656 €

Coût effectif : 3 554.37 €

➤ Echanges avec les services de l'Etat (Police de l'environnement, Police de l'eau, ONEMA) sur les projets/travaux ou activités pouvant impacter le site

Dans ce cadre, sur demande des services de l'Etat, des avis sont également émis sur des Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux en Rivière (DICTR) portant sur des projets pouvant impacter le site Natura 2000.

- Travaux de restauration réseaux d'eaux usées sur les affluents du Lez / Commune de Saint-Clément-de-Rivière

D'importants travaux de restauration du réseau d'eaux usées ont été réalisés sur la commune de Saint Clément de Rivière avec interventions sur certains affluents du lez dont le Ravin d'Embarre et la Lironde. Afin d'évaluer l'impact potentiel direct ou indirect des travaux sur le site Natura 2000, des visites de chantier ont été réalisées avec le maître d'ouvrage et des avis ont été formulés sur six DICTR.

- Confortement de la berge rive gauche du Lez au droit du seuil du Prado / Commune de Montpellier.

En vue d'assurer la tenue d'une habitation au droit du seuil du Prado des travaux visant à réaliser un enrochement de soutènement ont été réalisés par la ville de Montpellier. Afin de considérer les enjeux liés au site Natura 2000 et de limiter l'impact de cet aménagement sur le cours d'eau, des prescriptions techniques ont été émises après visite sur site. Un avis a également été émis sur la DICTR relative à cet aménagement.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 2.21 jours

Coût prévu : 414 €

Coût effectif : 471.21 €

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

➤ Suivi administratif Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats)

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Temps prévu : 7 jours

Temps effectif passé : 5.68 jours

Coût prévu : 1 449 €

Coût effectif : 1 211.08 €

Echanges avec les acteurs Natura 2000

Participation à la réunion départementale des opérateurs Natura 2000 le vendredi 26 juin 2015 à Villeveyrac et à la réunion régionale des opérateurs et animateurs, le 5 novembre 2014 à Clermont l'Hérault.

Temps prévu : 2 jours

Temps effectif passé : 2.2 jours

Coût prévu : 414 €

Coût effectif : 469.08 €

SUIVI ET ETUDES

Définition des protocoles concertés de suivi sur le Chabot du Lez

La mise en place d'un suivi du Chabot du Lez, régulier et standardisé, doit permettre de préciser l'état de conservation de sa population et de suivre son évolution.

La fiche action SC 02 du DOCOB « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » vise notamment à assurer la réalisation d'un monitoring ciblé sur le Chabot du Lez.

La mise en place de ce suivi vise à évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce et notamment les actions de relocalisation et de sécurisation du débit réservé réalisées en 2015 par Montpellier Méditerranée Métropole.

Un protocole a été élaboré en partenariat par l'ONEMA, le SYBLE et Montpellier Méditerranée Métropole sur la base des campagnes déjà réalisées en 2001, 2007 et 2013 en vue de valoriser les données existantes et de minimiser les coûts.

Ce protocole standardisé vise à permettre l'obtention de données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

En complément des données collectées sur la population de Chabot, d'autres paramètres seront également analysés afin de corréliser des éventuelles variations des populations de Chabot avec des paramètres environnementaux :

- cartographie des faciès d'écoulement sur l'aire de répartition de l'espèce suivie,
- analyse de la qualité de l'habitat aquatique à l'échelle de la station de suivi,
- suivi hydrologique (à partir des données de la station DREAL de la source du Lez),
- suivi physico-chimique (température et oxygène dissous par mise en place de sondes de mesure en continu sur le site de suivi),
- suivi du colmatage selon le protocole de mesure de colmatage de surface établi par Archimbaud
- suivi photographique des stations.

Ce protocole de suivi sera mené conjointement par l'ONEMA, le SYBLE et Montpellier Méditerranée Métropole. Au total le nombre de jours/homme est évalué à 62. Ils seront répartis entre l'ONEMA et le SYBLE.

Afin d'assurer le cadrage scientifique et technique du suivi, il sera fait appel à un bureau d'études spécialiste des milieux aquatiques et des suivis piscicoles dont la prestation est estimée à 8 340 € TTC. Pour assurer une bonne précision dans le suivi des paramètres environnementaux, il sera également fait acquisition de sondes permettant la mesure en continu de l'oxygène dissous et de la température. Pour ce faire des demandes de financements ont été sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et de Montpellier Méditerranée Métropole.

La maîtrise d'ouvrage du suivi sera menée par le SYBLE (coordination du suivi + prestataire) dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Une première campagne de suivi sera mise en œuvre entre mars et septembre 2016

Temps prévu : 5 jours

Temps effectif passé : 8.72 jours

Coût prévu : 1 035 €

Coût effectif : 1 859.27 €

L'animation prévoyait également la réalisation des actions suivantes :

- Promouvoir la charte Natura 2000 et recenser des adhérents potentiels (3 jours, 621 €). Cette action visait à réaliser un inventaire des signataires potentiels de charte et des entretiens d'information avec les acteurs concernés.
- Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites (1 jour, 207 €). L'objectif pour 2015 était de collecter des informations auprès des animateurs sur la mise en œuvre et la signature de la charte Natura 2000, afin de bénéficier d'un retour d'expérience sur les sites dont l'animation est déjà avancée.

Bien que planifiées, le travail d'animation réalisé n'a pas permis d'engager d'actions portant sur ces rubriques durant cette année d'animation.

TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION MAI/DECEMBRE 2015 ET COUT EFFECTIF

TYPE D'ACTION	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	16.16	3 445.63 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	8.18	1 744.13 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	9,06	1 931.77 €
Mise à jour du DOCOB	5.83	1 243.07 €
Veille environnementale	26.56	5 663.12 €
relations avec les services de l'Etat	7.88	1 680.17 €
Suivi et études	8.72	1 859.27 €
TOTAL hors prestations	82.39	17 567.16 €
Etudes	0	0 €
TOTAL	82.39	17 567.16 €

LES CONTRATS NATURA 2000

Restoration et entretien des ripisylves

La préservation et la restauration des ripisylves constituent un enjeu important du site Natura 2000 « Le Lez ».

Ces boisements stabilisent les berges, diminuent le risque d'inondation et contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité des eaux, en filtrant les résidus d'engrais, les produits phytosanitaires, en retenant les berges et en apportant l'ombrage nécessaire pour limiter l'eutrophisation de l'eau.

Ces milieux constituent des corridors écologiques cohérents à partir d'éléments fractionnés. Ce sont également des habitats de reproduction pour certaines espèces d'intérêt communautaire (libellules notamment).

A ce titre, il a été identifié sur le secteur du Martinet un linéaire d'une centaine de mètres de ripisylve dont l'état de conservation est médiocre. Cette zone dégradée a subi d'importants dégâts suite aux crues successives occasionnant une érosion et une fragilisation des talus et favorisant le développement d'espèces invasives telles que la canne de Provence ou l'Ailante.

Afin de restaurer cette portion de ripisylve et de rétablir la continuité écologique amont /aval un projet de contrat Natura 2000 a été défini en concertation avec le propriétaire du site. Il vise à mettre en oeuvre l'action GEH 01 du DOCOB « Maintenir les habitats naturels rivulaires et les corridors biologiques aquatiques ».



Zone de remblais avec peuplement monospécifique de Canne de Provence



Berge non stabilisée envahie par l'Ailante

Après un diagnostic de l'état initial, une note préliminaire a été rédigée afin de détailler le contexte du contrat Natura 2000 et sa mise en œuvre technique.

L'objet du chantier est de restaurer la ripisylve sur ce secteur de façon à améliorer la fonctionnalité écologique de cette portion de cours d'eau et à assurer la bonne tenue des berges situées au droit de la propriété.

Les travaux de restauration seront réalisés selon les phases suivantes :

- Débroussaillage et élimination des espèces invasives,
- Reprofilage et terrassement des berges (mise en place de terre végétale d'apport > à 30 cm d'épaisseur sur l'ensemble des surfaces végétalisées)
- Mise en place d'un dispositif anti érosif en pied de berge (fascine de saules tenue par des pieux en châtaigniers sur la totalité du linéaire)
- Stabilisation des zones terrassées par la mise en place d'un géotextile biodégradable en fibres coco,
- Restauration du couvert végétal (ensemencement de la strate herbacée plantation des strates arbustives et arborées et bouturage en pied de berge pour assurer sa tenue).

La période d'intervention est programmée entre le 1^{er} février et le 15 mars 2016. Pour cette opération le propriétaire bénéficie d'une aide de l'Etat d'un montant de 58 956 € correspondant à 100 % du coût du projet.

LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

Sécurisation et relocalisation du débit réservé au droit de la source du Lez

Soumis à un régime méditerranéen, le Lez est sujet à de fortes variations de débit, il peut en période estivale subir des périodes d'étiages sévères pouvant impacter les espèces patrimoniales du site dont le Chabot du Lez.

L'exploitation de la source du Lez pour l'alimentation en eau potable implique le maintien d'un débit minimum dans le cours d'eau. Ce débit réservé est alimenté via les pompes de l'usine AVIAS.

Afin d'améliorer et de sécuriser la restitution du débit réservé à la source, la Métropole a équipé le quatrième puits de l'usine AVIAS, qui était libre, d'une pompe dédiée spécifiquement à ce débit réservé.

La restitution du débit réservé a également été déplacée plus en amont du point actuel de rejet au Lez afin de redonner plus de fonctionnalités au milieu aquatique et notamment éviter les risques de mortalités de Chabot du Lez qui se retrouve piégés en début d'étiage entre la vasque et le point de restitution actuel.

Ces travaux ont été en outre l'occasion de réhabiliter le site remarquable de la vasque et de lui redonner son aspect naturel d'origine.

L'action a été menée dans le cadre du Contrat de Métropole avec l'Agence de l'eau et de la mise en œuvre DOCOB Natural 2000 "Le Lez" SIC n°FR9101192 (fiches actions GEH04 « Maintenir, rétablir ou créer une dynamique fluviale et des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire » et GEH 05 « Gérer ou aménager les ouvrages et les usages affectant le régime hydraulique »).

- La sécurisation du débit réservé

Les travaux ont consisté à implanter une pompe dans le puits n°4 de la station AVIAS, à adapter la tête de puits, le tubage du puits, à effectuer les travaux hydrauliques de raccordement au collecteur acier Ø1300 et à réaliser les travaux électriques de raccordement ainsi que l'adaptation des automatismes et des vues de supervision. Les caractéristiques de la pompe installée sont : débit 250 l/s, HMT 55 mCE, Puissance 216 kW, vitesse variable.



Mise en œuvre de la pompe dédiée à la restitution au Lez



Sur le plan technique, il a été mis en place sur la conduite Ø1300 en provenance de l'usine AVIAS une vanne motorisée à commande à distance, qui permet d'isoler l'usine AVIAS de l'usine Arago. A l'amont de cette vanne, une conduite Ø400 équipée d'une vanne Ø400 de régulation de débit est posée. Un débitmètre Ø400 permet de comptabiliser les volumes restitués.

- *Principe de fonctionnement des aménagements*

Enfin d'assurer le bon fonctionnement des installations, le pilotage de la station AVIAS a également été modifié de manière à intégrer ces nouveaux équipements tout en veillant au moyen d'instrumentations redondantes à maintenir un haut niveau de fiabilité.

Ainsi, en période de pompage pour l'alimentation en eau de la Métropole, la vanne Ø1300 est complètement ouverte et le débit de restitution est régulé par la vanne Ø400 (débits et volumes sont mesurés par le débitmètre électromagnétique). En période d'arrêt d'alimentation en eau de la Métropole notamment lorsque le niveau de trop plein du réservoir de Montmaur est atteint, la gestion automatisée commande l'arrêt des groupes de pompes principaux et démarre la pompe dédiée à la restitution au Lez. La vanne Ø1300 se referme complètement, la vanne DN400 s'ouvre entièrement et la valeur du débit restitué est régulée grâce au variateur de vitesse de la pompe.

- *Le démantèlement des anciennes installations de pompage*

En parallèle des travaux réalisés, il a été mené une opération de démantèlement des installations de pompage dans la vasque de la source du Lez. Ces équipements inutilisés depuis le début des années 80 ont été démontés pour redonner au site un aspect plus naturel.

- *La relocalisation du débit réservé*

Afin de restaurer la continuité écologique sur les 150 premiers mètres du cours d'eau le débit de restitution a été déplacé et relocalisé immédiatement en aval du seuil de débordement naturel de la vasque.

Cette opération a permis de mettre fin aux assècs prolongés sur une zone présentant de forts enjeux écologiques du fait de la présence du Chabot du Lez.



Mise en place de la conduite Ø400 et des vannes



La vasque de la source du lez après démantèlement des installations

Les travaux réalisés par Montpellier Méditerranée Métropole ont démarré en avril et se sont achevés le 17 décembre 2015 pour un coût de 461 900 € HT. Ils ont bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau à hauteur de 50%.

L'ANIMATION

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Le Lez » en mai 2015. Le travail réalisé a permis de mettre en œuvre certaines actions prioritaires du DOCOB et de signer un premier contrat Natura 2000.

En 2016, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

Un temps important sera consacré à la mise en œuvre du suivi du Chabot du Lez et à la réalisation d'opérations de valorisation des actions mises en œuvre.

LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000

Aménagement du Réseau Vert pour le franchissement du gué du Lez à Saint-Clément de-Rivière

Le secteur du gué du Lez est un site majeur sur le plan écologique qui constitue un point de passage du Réseau Vert départemental et un point d'entrée sur le Domaine départemental de Restinclières.

Il est compris dans le site Natura 2000 « Le Lez » et a été identifié comme stratégique pour la reproduction du Chabot du Lez, poisson endémique du cours d'eau. Il est par ailleurs très fréquenté par le public notamment en période printanière et estivale.

Sa forte fréquentation induit des impacts importants sur le milieu naturel :

- dégradation des sols due au piétinement répétitif,
- perturbation du lit mineur du cours d'eau et de ses milieux associés (ripisylves),
- dérangement de la faune et particulièrement du Chabot du Lez, dont les effectifs sont en net recul sur ce secteur depuis les 10 dernières années.

Afin de concilier la préservation des enjeux du site et la fréquentation par le grand public, il est programmé de réaliser un aménagement de ce secteur.

Pour cela il est envisagé :

- de modifier le tracé du Réseau Vert au niveau du gué du Lez,
- de mettre en défens les secteurs sensibles (gué du Lez) et de canaliser le public sur les secteurs à enjeux moindre
- d'ouvrir un sentier en rive gauche du gué du Lez (linéaire de 200 mètres) sur platelage bois pour assurer la sécurité et le confort du public ;
- d'implanter une passerelle de franchissement du Lez au droit du seuil situé à l'aval de la source et de prolonger en rive droite par un sentier sur platelage bois pour assurer la jonction avec le domaine de Saint Sauveur ;
- de mettre en place des panneaux d'information afin de présenter et valoriser le site.

Au-delà des aspects environnementaux, cet aménagement constituera une réelle valeur ajoutée sur le plan touristique. Il permettra ainsi d'assurer une véritable continuité piétonnière et cyclable du Réseau Vert et de relier le domaine départemental de Restinclières à la source du Lez et au domaine voisin de Saint Sauveur.

Les photos suivantes présentent une simulation de l'aménagement qui fera l'objet d'une étude en 2016, financée et portée par le Conseil départemental de l'Hérault afin de définir techniquement et financièrement le projet.



LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES

Mise en place de panneaux d'information et de présentation du site sur les secteurs fréquentés

Afin de mieux faire connaître le site au grand public, un travail a été amorcé en 2015 avec plusieurs collectivités pour mettre en place sur les secteurs fréquentés des supports de communication présentant les richesses du site Natura 2000 « Le Lez ». A ce titre un panneau sera mis en place durant le premier semestre 2016 sur le territoire communal de Clapiers en rive gauche du secteur de Lavalette.

Ce travail sera réalisé en partenariat avec la municipalité de Clapiers

A terme ce type de panneau de présentation pourrait être mis en place sur d'autres secteurs comme la source du Lez ou les berges de Meric en partenariat avec la ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole.

**SITE D'IMPORTANCE
COMMUNAUTAIRE**

« LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités
Animation 2015

Coordination et rédaction :
SYBLE

